

# *Brésil : la défense de Lula présente de nouveaux recours devant la justice*

---

*Image not found or type unknown*



Brasilia, 24 février (RHC)- La défense de l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva a déposé un recours en habeas corpus pour que la Cour Suprême Fédérale (STF) du Brésil annule la certification en cours de l'affaire triplex de Guarujá.

Selon le portail Consultant Juridique, les avocats du fondateur du Parti des Travailleurs veulent en outre la révocation des registres du Tribunal Régional Fédéral de la Quatrième Région.

Ils cherchent ainsi à ouvrir la voie à de nouveaux recours auprès du Tribunal Suprême de Justice (STJ).

La cinquième chambre du STJ a vu l'affaire pour la dernière fois au début du mois.

À cette occasion, le rapporteur du dossier, le juge Félix Fischer, a affirmé que Lula était entré dans la cour avec 433 recours, nombre que la défense conteste, raison pour laquelle elle a ordonné la révocation des registres et le transit de l'affaire jugée.

Pour les avocats de la défense, Fischer a de nouveau ignoré les délais de procédure.

Ils ont souligné qu'il y avait eu violation flagrante des principes d'une procédure régulière, de la procédure contradictoire et d'une défense complète.

L'équipe juridique de l'ex-gouvernant a également contesté la décision de la cinquième chambre, qui a rejeté l'utilisation des messages compromettants attribués à l'ex-juge Sérgio Moro et aux procureurs de l'opération Lava Jato, révélés par des hackers et saisis en juillet par la police fédérale dans l'opération dite Spoofing (usurpation).

L'ex-président est accusé de la possession d'un appartement triplex dans la zone côtière de Guarujá, dans l'État de Sao Paulo, prétendument reçu en qualité de pot-de-vin de l'entreprise OAS.

Les procureurs prétendent que l'ancien chef de l'État a reçu l'immeuble en rémunération des contrats conclus par l'entrepreneur avec la société d'État Petrobras.

Dès le début du procès, toujours en première instance, Lula réaffirme son innocence et la défense affirme que l'appartement ne lui appartient pas, qu'il n'y a pas de preuve contre l'ancien président, qui n'a pas commis de crimes avant, pendant ou après son mandat.

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/248588-bresil-la-defense-de-lula-presente-de-nouveaux-recours-devant-la-justice>



**Radio Habana Cuba**